[Prénom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal][VILLE]
Paris, le 05/11/2026

Objet : Demande de suspension du contrat d'assurance automobile suite à la vente du véhicule

Madame, Monsieur,

Titulaire du contrat d'assurance automobile n° [Numéro de contrat] souscrit auprès de vos services, je vous informe par la présente avoir vendu le véhicule qui en faisait l'objet et vous demande la suspension de la garantie à compter de la date de cession.

J'ai en effet cédé mon véhicule, un [Marque et Modèle] immatriculé [Numéro d'immatriculation], le [Date de vente]. Vous trouverez ci-joint une copie du certificat de cession (formulaire Cerfa 15776), signé par l'acheteur et par moi-même, qui atteste de cette vente et de sa date.

Conformément à l'article L121-11 du Code des assurances, la garantie est suspendue de plein droit le lendemain de la vente, à zéro heure. Je vous prie en conséquence de prendre acte de cette suspension et de me préciser par écrit les conditions de la résiliation définitive du contrat, que je souhaite voir prononcée.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer la prise en compte de cette demande et de procéder au remboursement de la part de cotisation correspondant à la période postérieure à la cession, déjà réglée et non couverte. Je vous serais reconnaissant de m'indiquer le montant retenu ainsi que la date du versement.

À toutes fins utiles, je vous rappelle que ce courrier vaut information officielle de la vente : je ne saurais être tenu pour responsable d'un sinistre causé par l'acquéreur après la date de cession indiquée ci-dessus. Je reste à votre disposition pour vous transmettre tout justificatif complémentaire que vous jugeriez nécessaire au traitement de ce dossier.

Dans l'attente de votre confirmation écrite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

[Prénom][NOM]

Signature